



SOMMAIRE

Municipalité.....	1-9
Associations et manifestations.....	10-12

Municipalité

Edito du Maire



Chères gurgyçoises,
chers gurgyçois,

Cinq mois après avoir pris mes fonctions de Maire de Gurgy, un vent de renouveau souffle sur notre commune, insufflant

une dynamique prometteuse pour l'avenir.

Dès mon arrivée, j'ai fait de la rénovation de notre micro-crèche une priorité absolue. Soucieux de répondre aux normes strictes imposées d'ici septembre 2026, nous allons engager des travaux de rénovation importants. En parallèle, nous explorons activement la construction d'une nouvelle structure d'accueil petite enfance, avec le soutien précieux de la Caisse d'Allocations Familiales. Cette initiative ambitieuse, soutenue par des subventions potentielles pouvant atteindre 80%, nous permettra d'augmenter considérablement la capacité d'accueil de nos jeunes enfants.

Soucieux de l'épanouissement de notre jeunesse, nous nous engageons également dans le réaménagement de la maison de la jeunesse. Ce lieu emblématique, véritable pilier de la vie associative et culturelle de notre village, fera l'objet d'une modernisation profonde. L'objectif est d'offrir aux enfants et aux adolescents un espace convivial et propice à leur développement, favorisant l'éveil, l'apprentissage et le loisir. De l'aide aux

devoirs, des animations ludiques et des ateliers de jardinage continueront d'y être notamment proposés.

Ces projets structurants, auxquels s'ajoutent de nombreuses autres initiatives, s'inscrivent dans une vision globale de l'avenir de Gurgy. Une vision résolument tournée vers l'écoute attentive des besoins de ses habitants, la concertation permanente et la recherche de solutions collectives. C'est pourquoi je tiens à vous rappeler la permanence mensuelle des élus, organisée tous les samedis matin, et vous invite à me rencontrer pour des échanges constructifs et participatifs.

Je souhaite saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble du conseil municipal, en particulier aux adjoints et délégués qui m'accompagnent au quotidien, ainsi qu'aux dévoués agents communaux, aux acteurs des services techniques et administratifs, aux responsables de la jeunesse, aux ATSEM, aux enseignants, ainsi qu'à l'ensemble des associations qui contribuent à la richesse de notre tissu social. Enfin, je salue chaleureusement nos commerçants et artisans, garants du dynamisme économique de notre village.

C'est ensemble, unis dans une dynamique solidaire et résolument tournée vers l'avenir, que nous continuerons à faire de Gurgy un village où il fait bon vivre, un village qui se distingue par son sens de la communauté, son cadre de vie agréable et ses perspectives prometteuses.

Le Maire, Cyril CHAUVOT

Municipalité

Une récompense pour la commune de Gurgy

La rénovation des écoles et de la cantine scolaire ainsi que la construction d'une salle de motricité ont été des projets ambitieux, notamment en ce qui concerne les économies d'énergie. En sollicitant le Syndicat d'Énergie de l'Yonne pour des études énergétiques, la commune a ainsi bénéficié d'une subvention de 120 000€ de la part du SDEY.

Après un an d'utilisation, **qu'en est-il de la réduction d'énergie sur ce bâtiment ?**

	Années		Différence	% de diminution
	2022	2023		
Gaz	99 239 KWh	53 037 KWh	46 202 KWh	46,55%
Electricité	100 392 KWh	58 048 KWh	42 344 KWh	42,17%

Le tableau ci-dessus illustre le gain énergétique de cette opération, et par corollaire, les gains financiers.

Cette performance en termes d'économie d'énergie a été saluée lors de la manifestation des 10 ans du syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne (SDEY). La commune de Gurgy par l'intermédiaire de son maire Cyril Chauvot, s'est vue remettre le prix du « **coup de cœur** » du jury pour la réalisation des travaux à l'école, ceci dans le cadre du label « *Terres d'innovations* » qui récompense les collectivités favorables à la transition énergétique.



Cyril Chauvot entouré de Jean Noël Loury, Jean Baptiste Lemoyne et Grégory Dorte

Cette cérémonie a eu lieu à Venoy, le jeudi 6 juin, en présence de Jean Noël Loury, président du SDEY, André Villiers Député de l'Yonne, Dominique Vérien et Jean Baptiste Lemoyne respectivement sénatrice et sénateur de l'Yonne, Grégory Dorte, 1^{er} vice-président du conseil départemental, de nombreux conseillers départementaux, maires du département, élus et une partie du conseil municipal de Gurgy.



L'ensemble des collectivités récompensées le jeudi 6 juin, à Venoy

Municipalité

Le cadastre solaire

Un outil entièrement gratuit, à disposition des habitants de Gurgy

Le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne (SDEY) a mis en place un cadastre solaire pour le département de l'Yonne, offrant un outil précieux et gratuit pour les collectivités, les professionnels et les particuliers intéressés par l'installation de panneaux photovoltaïques sur leur toiture. Ce service en ligne permet d'évaluer le potentiel solaire d'une toiture, en entrant simplement une adresse.

Ainsi les utilisateurs peuvent obtenir des informations détaillées telles que la surface possible pour les panneaux solaires, la production d'énergie attendue, l'investissement nécessaire, les recettes potentielles et le temps de retour sur investissement. La communauté d'agglomération d'Auxerre a adhéré à ce dispositif.

Comment ça marche ?

Il suffit de se rendre sur le site de SDEY, (<https://www.sdey.fr/>), puis de cliquer sur « **missions** » et cliquer de nouveau sur « **cadastre solaire** ». Saisir son adresse d'habitation. L'image du bâtiment concerné apparaît. (ci-dessous l'image de la mairie et du foyer communal)

Après avoir répondu à 2 ou 3 questions, vous avez la possibilité d'éditer une simulation de votre bâtiment (voir ci-dessous)

Un autre clic et vous avez à votre disposition toutes les informations utiles pour mieux comprendre ce mode de production électrique, ainsi que des informations nécessaires à la réalisation de votre projet.

11 Rue de l'Île Chamond, 89250 Gurgy, France



Animations à la Bibliothèque

C'est l'été. Les animations Kamishibai proposées par la bibliothèque reviennent place de la rivière à 15h30.

Deux séances tout public :
Mardi 30 juillet
Mercredi 21 août



De plus, en partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Yonne, un spectacle jeune public gratuit vous sera proposé le **mardi 22 octobre à 15h30** au foyer communal, dans le cadre du festival *Graines de Spectacle* : « **Chut! Je crie** ».

Notez-le dès à présent. Nous vous attendons nombreux.

Les bibliothécaires